

fais péter  
10 euros

page 3

le "Vivre Ensemble" ?  
C'EST PAS GAGNÉ !!

l'Illiade  
et le bus C

page 6

les pyromanes

pages 4 et 5

Sources  
humaines

page 7



le vivre ensemble, l'arnaque du siècle ?  
la réponse est OUI, mille fois OUI

# l'édito

## Minority Report

Ce film d'anticipation hollywoodien, sorti en 2002, mettait en scène un système judiciaire qui sanctionnait arbitrairement les citoyens pour des crimes et délits à caractère prémonitoire, et non plus sur la base d'actes qu'ils avaient formellement commis.

Depuis plusieurs mois, on peut se demander si la réalité ne dépasse pas la fiction, au regard des récents faits d'actualité. Le 10 décembre 2018, à Paris, à l'occasion de l'Acte IV du mouvement des Gilets jaunes, plusieurs manifestants ont été arrêtés par les forces de l'ordre sans avoir commis le moindre acte de dégradation ou de violence, ni même avoir rejoint le cortège des participants. De fait, près de la moitié des interpellations ont été classées sans suite par la justice. Les 22 janvier et 22 février derniers, Alexandre CHANTRY, l'une des figures du mouvement des Gilets Jaunes dans le Nord, a été placé en garde à vue à deux reprises pour « participation à une manifestation non déclarée »... alors qu'il se trouvait en compagnie de seulement huit personnes à Lille Grand Palais la première fois, et qu'il manifestait pacifiquement avec la CGT et d'autres organisations syndicales du secteur médical devant le CHRU de Lille la deuxième ! Ces événements lèvent le voile sur la posture ambiguë d'un gouvernement issu pourtant d'un processus démocratique. Nos gouvernants auraient-ils oublié que les décisions prises démocratiquement le sont sur la base d'éléments factuels, et non sur des suppositions, rumeurs ou prémonitions ? Que ces procédures distinguent les démocraties des régimes autocratiques et /ou autoritaires en Europe et dans le monde ?

A la CGT MEL, ces pratiques de maintien de l'ordre interrogent nos propres modes d'actions, et nous interpellent également en tant que militants syndicaux. Deux de nos camarades ayant participé au rassemblement contre la mise en place du RIFSEEP, le 7 avril dernier, font actuellement l'objet de sanctions disciplinaires pour « agression physique et dégradation de matériel », accusations qui ont été officiellement contestées. Auraient-ils seulement pu participer à ce rassemblement si ces procédures de maintien de l'ordre préventives étaient appliquées à la MEL ? Les nombreuses AG, rassemblements et mouvements de grève que nous avons organisés auraient-ils pu seulement avoir lieu si une telle vision du maintien de l'ordre était de rigueur dans notre établissement ?

Toutes ces interrogations ne relèvent bien évidemment que de la pure fiction ! Mais nous serons déterminés dans notre souhait de pouvoir exercer nos activités militantes en toute liberté. Tels sont les indicateurs d'un régime démocrate et républicain, dont nous serons les défenseurs acharnés.



Vincent Kaleba  
votre rédacteur en chef

« Tu as réussi. Tu as créé un monde sans meurtres. Et pour y arriver, il t'a juste suffi de tuer quelqu'un. »

in, *Minority Report*

**Le vendredi 08 mars 2019**  
**11h00 - 14h30**

Patio A B C

### Journée des Droits des Femmes

#### Rétrospective des 10 ans !

On vous attend avec au programme :

- > Film-comédie de Eléonore Pourriat à 12H15 « Je ne suis pas un homme facile »
- > Exposition en 4 thèmes – 2009/2019 d'hier à aujourd'hui
- > Atelier artisanal et artistique
- > Jeux, quizz
- > Librairie de MarSeline

**Venez nombreux et nombreuses !**



## l'agenda

> **2 mars** : Manifestation *Gilets jaunes* acte XVI, 13h Lille, République

> **7 mars** : réunion d'info sur la CAP avancement, 16h, Salle des conférences

> **8 mars** : Journée internationale de luttes pour les droits des femmes & les 10 ans du collectif femmes de la CGT 11h– 14h30, Salles du Patio A, B, C

> **16 mars** : manifestation citoyenne pour le climat, modes d'action à déterminer (on pense lâcher de sauterelles à la Préfecture, mais ce n'est pas encore unanime)



allez, fais péter dix euros !

Prix CGT MEL du film

# Le nouveau projet

de Gilles Balbastre

« Nous ne sommes pas riches mais on est plus nombreux »

Peut-on faire entendre une autre voix que celle du politiquement correct ? Que celle de ces journalistes proches du pouvoir ou muselés par leur rédaction ? C'est ce que s'obstine à faire Gilles BALBASTRE, journaliste lillois, réalisateur de documentaires, pour mettre en lumière les dessous pas très glorieux de notre société, qui fonctionne au profit d'un petit nombre de puissants. Il a notamment réalisé Fortunes et infortunes des familles du Nord (2008) ou Les nouveaux chiens de garde (2012, avec Yannick KERGOAT, nommé aux Césars). Il nous présente son nouveau projet de film.

**CGT Infos : « Qu'est-ce qui motive votre nouveau projet de film ? »**

Le projet de film, Ceux qui tiennent la laisse, est dans la continuité des Nouveaux chiens de garde, qui dénonçait le rôle des médias, de plus en plus aux ordres et partiaux dans leurs informations. Nous avons constaté que la situation s'était dégradée depuis 2012. Il fallait un film sur cette caste, cette classe, sur cette nouvelle noblesse qui, comme avant 1789 a repris toutes les mains du pouvoir et qui se le passe entre eux. Eux, les hauts fonctionnaires, les banquiers, les financiers, les grands patrons et les politiciens. Le film Ceux qui tiennent la laisse veut éclairer l'obscurantisme dans lequel ils tentent de nous plonger, donner des outils et des armes à ceux qui luttent. Nous ne sommes pas dans pas la théorie du complot, mais nous dénonçons la déconstruction systématique des acquis de l'après-guerre. Nous sommes face à une mise à mal très précise, très programmée et très dictée par une classe sociale de tout ce qu'est l'Etat, des conquêtes qui ont permis de créer des services publics ou une répartition de l'impôt un peu moins injuste. Le film va montrer tout ça concrètement, avec des cas précis : où ils se réunissent (au Siècle, club d'influence fondé en 1944, qui regroupe des diri-

geants politiques, économiques, culturels et médiatiques français), où ils se forment (dans les mêmes grandes écoles) et comment ils fonctionnent.

**CGT Infos : Peut-on encore financer ce type de film aujourd'hui ?**

Ceux à qui nous nous attaquons sont riches, très riches. Nous, nous sommes moins riches mais on est plus nombreux. Nous avons lancé un appel pour un financement participatif, nous comptons sur une solidarité des syndicats, des associations et des citoyens. Depuis le succès des Nouveaux chiens de garde, je ne fais

**CGT Infos : Et pour sa diffusion ?**

En France la télévision est cadenassée mais il existe encore un tissu de petits cinémas d'art et d'essai qui permettent la diffusion de ce genre de film, comme pour Merci patron ou le nouveau film de François Ruffin sur les Gilets Jaunes J'veux du soleil. Des distributeurs ont déjà montré leur intérêt pour Ceux qui tiennent la laisse. Mais il faut d'abord le financer !

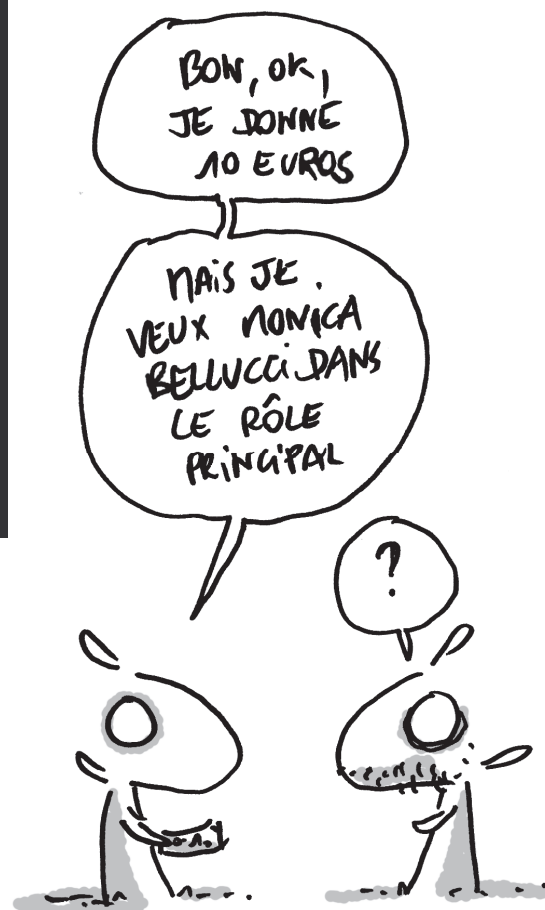
Propos recueillis par

*Stella A.*



pratiquement plus de télévision, j'ai été black-listé, catégorie « réalisateur rouge ». Mais cette situation m'a par contre rapproché des comités d'entreprises, des organisations syndicales comme celles de la SCNF ou la Fédération CGT des Mines et de l'Énergie pour lesquelles je réalise des films comme Main basse sur l'énergie et un film en préparation sur la casse du service public du gaz.

Pour contribuer au financement, rendez-vous sur la plateforme <https://www.zeste.coop/fr/Ceuxqui-tiennent/>  
L'appel aux dons est ouvert jusqu'au 3 mars !





Merci de laisser ...

# Baptême du feu aux c

Retour sur le 1<sup>er</sup> CHSCT du mandat et le second Comité technique, qui avaient tous deux lieu le 6 février dernier.

Une dizaine de points composait le menu du matin. **En premier lieu, la CGT MEL a revendiqué et obtenu le secrétariat du CHSCT pour une année et demie sur un mandat de quatre ans.** C'est notre camarade **Kader MOUBARKI** qui

assume désormais cette responsabilité. Nous sommes également intervenus sur le règlement intérieur du CHSCT pour rappeler qu'il s'agit d'une instance composée à parité d'élus de l'Administration et d'élus du personnel et que la parole du DGS, souvent prépondérante, devait être limitée. Moment important pour notre organisation, le rapport de l'enquête SECAFI, à l'initiative de notre organisation suite au suicide de notre camarade Stéphane DUMEZ, a été approuvé. Concernant le plan de prévention des risques psycho-sociaux, nous avons rappelé que la CGT était très en attente de ce type de démarche. Hélas, dans le plan présenté, l'essentiel de la prévention repose sur le management, alors même que c'est bien souvent l'idéologie managériale déployée ici qui génère justement nombre de ces RPS !

« On ne règle pas un problème (disait Einstein) avec le mode de pensée qui l'a engendré ».

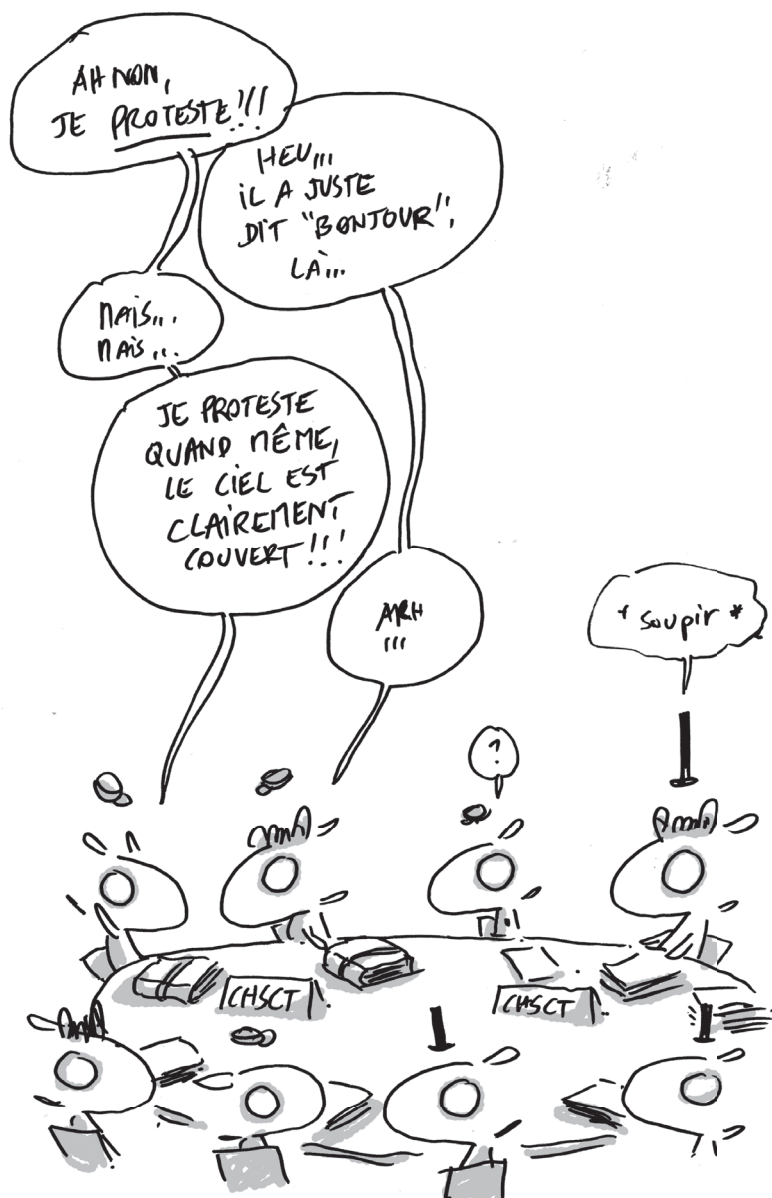
S'il y a bien un sujet qui est source de RPS justement et qui était à l'ordre du jour, **c'est le transfert à Biotope !** Notons d'abord que, sur ce sujet, il y a un certain consensus entre les différentes organisations syndicales représentatives, et c'est tant mieux ! La CGT a notamment rappelé le contexte politique dans lequel s'est fait ce choix et la sous-évaluation avérée du budget pour mieux faire

passer la pilule. En cette fin de mandat, on commence à connaître la méthode ! Nous avons surtout réclamé lors d'un CT, en 2018, le bilan prévisionnel de l'opération que nous n'avons jamais reçu. Nous aurions sans aucun doute anticipé ces négligences de présentation !

mobilité. Nous avons à nouveau revendiqué l'octroi de chèques-déjeuner aux agents. Enfin, nous considérons que ce qui a été présenté lors des vœux comme une véritable opportunité n'est qu'un moyen complémentaire et très cohérent de renforcer le diktat de cette idéologie

managériale qui fait tant de dégâts à la MEL. Après l'adhésion aux valeurs et à un esprit corporate, la théorie du « management bienveillant » l'agilité, l'individualisation des statuts, la flexibilité, c'est aujourd'hui l'organisation des espaces de travail qui vient de façon très cohérente renforcer le diktat de l'idéologie managériale. A travers les open spaces, le coworking et autres anglicismes, ou le développement « d'espaces de convivialité » qui rendent floue la frontière entre le temps personnel et le temps de travail, le DGS et son Président prétendent favoriser le « vivre ensemble » !

**Mais ce n'est pas pour vivre ensemble que nous nous rendons à la MEL, c'est pour travailler !** Plus encore qu'aujourd'hui, à Biotope, nous serons des facteurs de production comme les autres. Tout espace personnel au travail, hormis les casiers, seront réduits à leur portion congrue.



Nous avons rappelé, bien entendu, nos critiques en termes de surfaces affectées aux agents, bien en-deçà de la norme AFNOR préconisée, d'absence de stationnement et de politique volontariste de

**Vos élu.es CGT**  
**au CHSCT**

# omités !

## CAP du 29 janvier

Morceaux choisis des interventions de nos élus.

Cette CAP a voté son règlement intérieur par principe. Elle l'a fait suite aux élections professionnelles de décembre 2018 (...). Je tiens à rappeler ici que la CGT a confirmé sa première place d'OS à la MEL lors de ces dernières élections, et a progressé dans toutes les catégories (...). Cette première CAP de 2019 a également fait l'objet de votes sur des situations administratives individuelles.

Ces votes ont porté sur des suppressions de NBI suite à des changements de fonction dus à des mobilités.

Depuis l'application du RIFSEEP au 1<sup>er</sup> juillet 2018 au sein de notre collectivité, plusieurs CAP ont été l'objet de suppressions de NBI dans les mêmes conditions. Nous notons le caractère quasi-systématique de ces suppressions et nous veillerons à prévenir les collègues de l'attention qu'ils doivent porter à **cette volonté qu'a l'administration de supprimer un maximum de NBI lors des mobilités.**

Cette première CAP de 2019 est également l'opportunité pour nous de prévenir l'Administration en amont de la CAP du mois de mars : de nombreuses fiches de postes ont fait l'objet de rapports circonstanciés des encadrants. Le cabinet privé missionné pour analyser les erreurs de classification n'aura sans doute pas encore donné son analyse avant que l'on nous demande de nous prononcer sur l'avancement ou la promotion des collègues concernés. Que penser du cas de la ou du collègue classé 2.2 par erreur, promouvable et proposé au grade de Technicien ou de rédacteur après audition ? Que penser du cas de la ou du collègue classé 3.2 par erreur, promouvable et proposé au grade d'ingénieur ou d'attaché après audition ? L'application

du RIFSEEP a des conséquences décrites et non prises en compte lors des négociations RH/OS du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Là où l'Administration (...) nous disait que l'on mentait aux collègues : nous voyons au fil des CAP l'impact fragmenté de l'application d'un RIFSEEP décrié en intersyndicale pour ses conséquences passées, présentes et à venir sur les carrières et la rémunération de nombreux collègues.

**Cette CAP est également l'occasion de rappeler que les règles à la MEL quant aux carrières des agents ne peuvent être contraires aux règles édictées au niveau national.**

La CGT a toujours été cohérente avec ses choix. Nous avons voté contre ce dispositif RIFSEEP au niveau National (...)

**Thierry De Wendt**  
élu CGT en CAP



**Vous le savez, nos collègues concernés par une promotion interne doivent désormais passer devant une commission d'audition, mise en place à la MEL en 2017.** Si son avis reste toutefois consultatif face à la décision finale qui revient aux élus de la CAP, il n'en demeurera pas moins déterminant.

Vous connaissez les positions de notre organisation syndicale sur les conditions de mise en place de cette commission.

**A la CGT MEL, nous la considérons surtout comme une étape supplémentaire au parcours du combattant que doit parcourir tout agent promouvable dans cette maison**

(...) Elle symbolise (...) une charge de travail supplémentaire pour des collègues qui, en passant des épreuves écrites et orales d'un examen professionnel, ont déjà fourni un effort psychologique et intellectuel conséquent.

**D'autre part, nous rappelons que les avis de ces commissions s'ajoutent à ceux rendus dans un premier temps par les membres des jurys des Centres de gestion, légalement compétents (...)**

(...) Nous avons fait le choix d'accepter la mise en place de ces commissions à la MEL, à la condition qu'elles soient composées d'élus de la MEL et du personnel, en plus des membres déjà présents.

(...) Nous profitons de cette première CAP pour vous réitérer officiellement notre demande.

**Vincent Kaleba**  
élu CGT en CAP

Dans Ton C'est le moment d'y aller à pieds ?

# iléoumbus ?

Changer le nom du réseau de Transport ? Quelle bonne idée !

Dans la grande série du "il faut que tout change pour que rien ne change", notre président visionnaire, qui a déjà changé "l'identité visuelle" de notre établissement public de coopération intercommunale en créant le logo MEL en 2015, qui a profité de la nouvelle délégation de service public d'eau en créant les marques Iléo et Sourcéo, qui vient de créer "Hello Lille", dont nous vous parlions dans le précédent numéro, a décidé de renommer Transpole Ilévia. Waouh ! Quel nom génial ! Iléo c'était pour l'eau, Ilévia, c'est pour... euh... un viager, la stévia, le viagra ? Bref, les communicants à l'origine de ce nom ont encore dû abuser de psychotropes pour stimuler leur créativité !

Ce sigle est accompagné d'une campagne d'affichage surréaliste, réalisée, à coup sûr, grâce au pouvoir créatif du LSD : il n'y a qu'à regarder l'affiche où cette femme, échappée

d'un film d'Almodovar fixe le vide d'un air béat sur fond rouge flashy...



Tout cela pourrait prêter à rire, si ce changement d'identité ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une réduction de la subvention de la MEL au concessionnaire KEOLIS, soit une baisse d'environ 140 millions d'euros sur les 7 ans que durera la concession ! Ce changement s'est accompagné de la fermeture ou de la diminution de la desserte de certaines lignes de bus,

provoquant un mécontentement légitime des usagers ! On annonce également la suppression de stations de V'Lille...

Il y a donc de l'argent pour la COM' mais pas pour le service public, ni même pour informer les usagers de la suppression de leur ligne de bus !

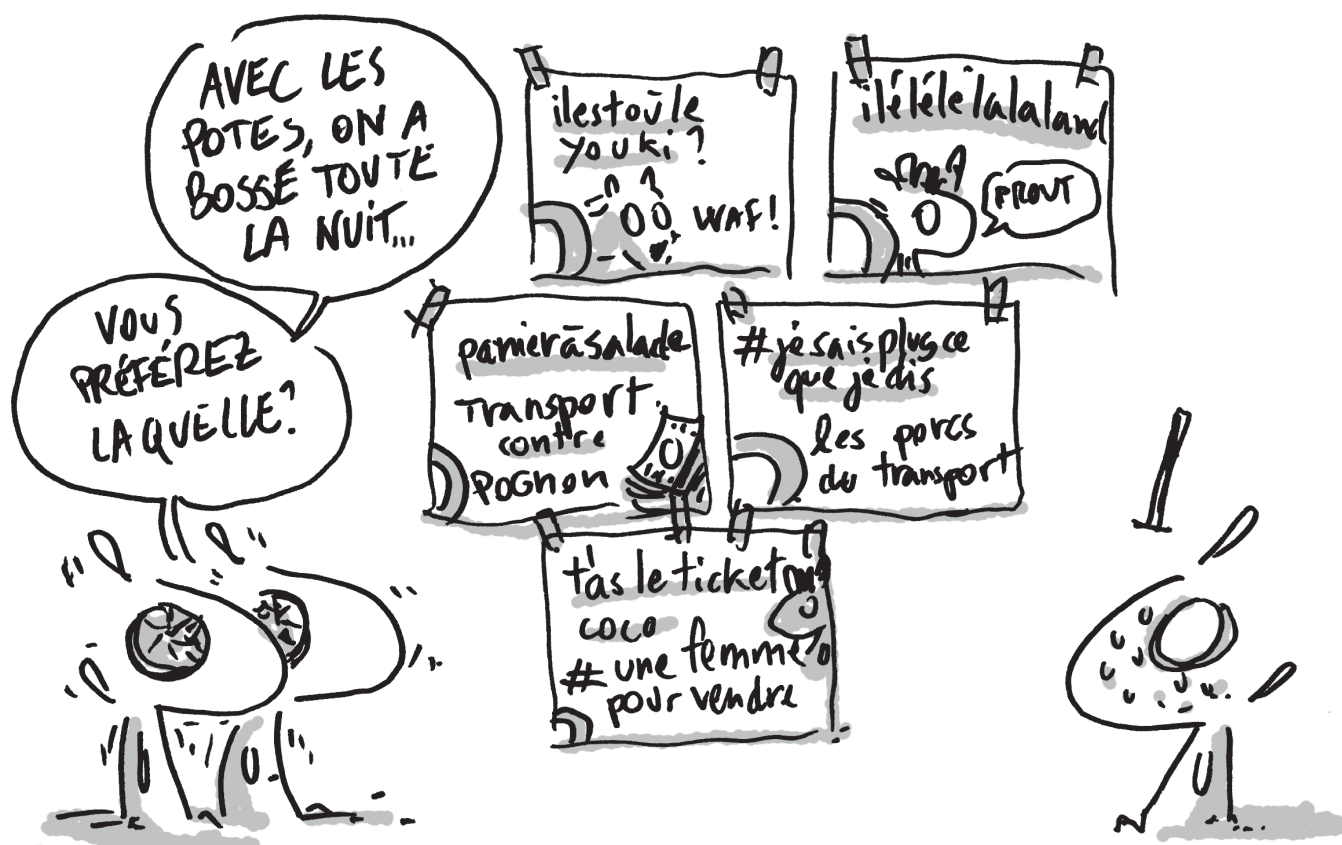
**Le plus cocasse dans cette affaire, c'est que bon nombre d'élus qui ont voté la diminution de 10 % du budget, viennent aujourd'hui se plaindre de cette détérioration du service proposé...**

Schizophrénie ou incompétence: on vous laisse seuls juges !

A l'heure où d'autres collectivités courageuses ont mis en place la gratuité des transports publics, conscientes des enjeux sociaux et environnementaux, la MEL, malgré son budget colossal, diminue son budget transports, tout en dépensant 60 millions d'euros pour installer des portiques de sécurité !

**Bref, Ilévia ou Onlévir ?**

*Pépé Roquet*





# Polyvalence à tous les étages

La réorganisation permanente se poursuit à la MEL !  
Cette fois, c'est la direction de la Voirie qui est concernée.

L'une des plus importantes directions de la MEL fait face à un projet de réorganisation qui devrait être validé au Comité technique de juin prochain, avec application pour l'automne. Les Unités territoriales seraient tout particulièrement impactées.

## Ce que l'on sait aujourd'hui

Dans chaque UT existe une spécialité Voirie et une spécialité Signalisation - signalisation verticale, horizontale et feux tricolores

Chaque spécialité dispose d'ingénieurs, de techniciens et de surveillants de travaux. La réorganisation envisage la disparition de la signalisation, qui fusionnera avec la spécialité voirie. Cette fusion imposera nécessairement de la « POLYVALENCE ». Les fiches de poste devraient être revues avec un risque de déclassement. C'est le principe du RIFSEEP, on vous l'avait dit !

Chaque UT verrait son territoire divisé en trois secteurs, avec un Ingénieur à la tête de chaque secteur. Chaque secteur serait découpé en trois sous-secteurs, avec un Technicien à la tête de chaque sous-secteur.

Les surveillants de travaux seront répartis dans chaque sous-secteur avec une harmonisation des compétences. Les UT auront la tâche de « mutualiser » les compétences existantes.

Si les agents de voirie et de signalisation verticale semblent conserver à ce stade un poste dans leur site d'origine, on parle d'un regroupement à Lille pour les agents de gestion des feux tricolores.

Les collègues affectés dans les ateliers ne devraient pas quitter leur site : seul un changement de gouvernance devrait intervenir. Ils devraient dépendre désormais de l'autorité des Services d'exploitation et d'entretien des routes (SEER),

et les électriciens d'une autorité sur Lille (peut-être le PC régulation), alors qu'ils dépendaient jusqu'à présent dépendaient du chef de service de l'UT.

## Notre position

La CGT ne conteste pas la nécessité d'harmoniser les pratiques, mais restera vigilante. Nous demanderons à rencontrer la direction avant le CT annoncé en juin, et organiserons d'ici peu des Heures d'information syndicale dans les sites concernés.

**Venez-vous exprimer à cette occasion !**

**Régis Vandenbossche**

Agent de voirie à l'UTRV  
Elu CGT en CHSCT

## Réorganisation des RH ? NAN

Le CT du 6 février ne comportait qu'un point à l'ordre du jour, la réorganisation de la RH, car ce point avait été retoqué par l'ensemble des syndicats lors du CT du 22 janvier.

Si certaines de nos analyses ont été retenues, comme l'affectation de l'équipe de prévention au Centre médico-social, nous avons refusé de cautionner ce tripatouillage, cette réorganisation à marche forcée supprimant trois directions, et imposant encore une fois aux collègues l'incertitude des repositionnements. Le départ ou la mise en concurrence de plusieurs cadres de cette direction, vecteurs et victimes de la réorganisation permanente, la montée des burn-out dans de nombreuses directions, devraient être vues comme autant de symptômes inquiétants. Mais circulez y'a rien à voir, nous disposons d'un plan RPS et d'un plan bien-être au travail alors tout va bien. Le DGS et son Président peuvent continuer à s'amuser encore quelques mois !

Vos élu.es **CGT** au CT



iles a cré.é.ee un.e entité.e je. argh



# Lettre inclusive

à un.e futur.e élu.e

Madame, Monsieur la / le futur.e  
Président.e de la MEL,

En ce joli mois de mai 2020, vous avez été élu.e Président.e par vos pair.e-s et notre syndicat vous en félicite. Nous espérons que ce nouveau mandat se passera sous de bons auspices et que vous daignerez rencontrer notre secrétaire général ne serait-ce que pour le connaître - et soyons folles / fous, en envisageant la renaissance du dialogue social à la MEL ! Nous espérons également que, fort.e de cette nouvelle expérience en tant que

Président.e, vous aurez à cœur de faire cesser le jeu de chaises musicales entamé en 2014 et que votre nouvelle / nouveau DGS tirera le sparadrap d'un coup sec en ne réorganisant que la première année, soucieu-x-se qu'il-elle sera de laisser travailler des pôles, directions, services, unités fonctionnelles et équipes stabilisées entre 2021 à 2027. Notre secrétaire général s'impatiente de vous rencontrer pour évoquer avec vous, les yeux dans les yeux, l'intérêt de considérer les agent.e-s pour ce qu'elles / ils sont : « des forces vives au service d'un grand projet » (le vôtre). Il précisera « le vôtre » car jamais on n'a vu, et jamais

on ne verra, un président sans projet... ou alors, on a oublié... c'est sûrement dû à ce beau mois de mai 2020... passons et pensons d'abord à panser nos plaies ! Pour les classifications RIFSeEP, il faudra demander à votre nouvelle / nouveau DGS de les revoir pour raviver les forces vives.

**Et puis, il faudra y caser 1000 agents au maximum à Biotaupé puisqu'on n'y est pas encore entré.e-s** - on n'est pas des lapin.es nain.es !

Quant à nos collègues des sites extérieurs au siège, il faudra leur donner des tickets resto pour qu'elles / ils prennent le temps de manger le midi et pour palier à la petitesse du nouveau restaurant.

Cette entrevue avec notre Secrétaire général vous permettra d'aborder, d'élu à élu.e, d'autres sujets d'importance que votre prédécesseur n'a pas souhaité aborder avec lui - à moins qu'il ne l'ait fait en toute fin de mandat !

Veuillez recevoir Madame, Monsieur la / le futur.e Président.e de la MEL, l'expression de nos attentes les meilleures.

*Thierry De Vendt*

